



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le règlement numéro **373-2014** « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE CIRCUIT #1 DE LA CORPORATION DE TRANSPORT JOLIETTE MÉTROPOLITAIN (CTJM)** » a été adopté par le Conseil de la MRC de Joliette, le 21 octobre 2014.

Le règlement numéro **373-2014** sera publié en lieu et place prévus dans chacune des municipalités/villes ainsi qu'à la MRC de Joliette.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 30^e jour d'octobre deux mille quatorze.

A handwritten signature in blue ink that reads "Isabelle Carpentier".

Isabelle Carpentier, directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*